

Logiciels de paye :

Ciel, premier éditeur dans les starting-blocks pour mettre ses clients en conformité avec le CICE

Ciel, N°1 français des logiciels de gestion pour petites entreprises, a pour vocation de libérer les entrepreneurs des contraintes de la gestion. Suivre l'évolution de la fiscalité et s'y conformer en temps et en heure fait partie de ces contraintes, et non des moindres. Ciel l'a bien compris et mobilise ses équipes pour anticiper les évolutions légales sur les métiers de la comptabilité, de la paye et de la gestion et accompagner ses clients, via leur logiciel, dans la mise en conformité de leur entreprise.

C'est le cas, concrètement, pour la mise en place du CICE, Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi, mesure phare du pacte de compétitivité issu du rapport Gallois. Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013, ce crédit est imputable en 2014 et concernera les rémunérations versées sur 2013 (et ainsi de suite). Les entreprises devront commencer à renseigner ces données à compter du mois de juillet 2013.

Dans un contexte économique morose, cette mesure s'apparente à une « bouffée d'oxygène » pour les entreprises qui peuvent soulager leur trésorerie et dégager un potentiel d'investissement. **Toutefois, elle implique un calcul complexe qui peut les effrayer.** 400 clients de Ciel ont ainsi déjà contacté l'éditeur pour solliciter son aide.

Après avoir travaillé en amont dès l'annonce de cette nouvelle mesure, l'éditeur est prêt à répondre aux attentes de son marché avec une « Solution complète CICE » qui sera officiellement lancée en mai et qui sera intégrée aux offres logicielles Ciel Paye et Ciel e-Service Paye (réalisation de la paye accessible sur Internet). Elle permettra à chaque entreprise :

- de calculer et simuler le montant de crédit auquel elle pourra prétendre selon son nombre de salariés ;
- d'en intégrer le montant directement dans la déclaration sociale concernée ;
- d'accéder aux détails des calculs, à de l'information sur le dispositif et sur son pré-financement.

Grâce à sa capacité à rendre rapidement conformes ses logiciels, Ciel offre à ses clients la possibilité d'accéder au plus tôt au montant de crédit auquel ils peuvent prétendre via une avance de trésorerie auprès d'Oséo sur la base du montant du CICE.

A propos de Ciel

Ciel est le N°1 en France des logiciels de gestion pour petites entreprises, artisans, commerçants, indépendants, professions libérales et créateurs d'entreprises. Ciel est la 1ère marque conseillée aux entreprises par les experts comptables (sondage LH2 - 2012) et utilisée par la majorité des petites entreprises. Les logiciels Ciel sont disponibles auprès des revendeurs de proximité, des multi-spécialistes, des enseignes de la grande distribution, en vente par correspondance ou sur ciel.com.

Ciel est une marque du groupe Sage.

[Contacts presse](#)

Les Ateliers Corporate - Anne Perthuis

Tél : 01 45 72 24 23

anne.perthuis@lesatelierscorporate.com